



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19740>

Département(s) de publication : 01

Annonce n° 24-19740

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Val de Saône Centre

Correspondant : DESCHIZEAUX, Président Jean-Claude, Président

Adresse : 166 Route de Francheleins , 01090 MONTCEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 474064626

Courriel : accueil@ccvsc01.org

Adresse internet : <https://www.ccvsc01.org/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://ccvsc.e-marchespublics.com/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Vérification périodique des équipements et des installations - Relance du lot n°5 :

Vérification des installations des équipements sportifs, des jeux et sols amortissants

Lieu d'exécution : Territoire de la C.C. Val de Saône Centre, 01090 MONTCEAUX

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Il s'agit d'un marché public mutualisé, passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande (avec montant maximum), relatif à l'exécution de services de vérification périodique des équipements et des installations - Relance du lot n°5 : vérification des installations des équipements sportifs, des jeux et sols amortissants. Le nombre d'attributaire est de : 1 (accord-cadre mono-attributaire) L'acheteur (pouvoir adjudicateur) est un groupement de commandes, coordonné par la C.C. Val de Saône Centre, comme précisé dans la convention de groupement de commandes signée en 2023. Fonctionnement du Groupement : La Communauté de Communes Val de Saône Centre, en tant que coordonnateur-mandataire du groupement est chargée d'organiser la procédure de passation du marché public (au nom et pour le compte de l'ensemble des membres du groupement), puis de signer et notifier l'accord-cadre (avec un acte d'engagement commun à l'ensemble des membres du groupement). Puis, chaque membre du groupement assurera l'exécution de ses propres bons de commande : commandes des prestations avec planification des interventions, suivi des prestations et paiement des factures. Ainsi l'entreprise attributaire de l'accord-cadre doit bien prendre note que l'exécution des prestations sera à organiser avec chaque collectivité, indépendamment les unes des autres.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Néant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: * Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Comme prévu à l'article R2144-2 du code de la commande publique, l'acheteur peut demander aux candidats qui n'auraient pas fourni les pièces dont la production était réclamée, de produire ou de compléter ces pièces, dans un délai maximal de 3 jours ouvrés. L'acheteur public se réserve le droit d'analyser les offres avant les candidatures (Cf. article R2144-3 du code de la commande publique). Dans ce cas, seule la candidature du titulaire pressenti et éventuellement celles des candidats dont les offres sont les mieux classées seront analysées et complétées. Cette analyse sera effectuée au plus tard avant l'attribution du marché. Capacité économique et financière: 1. Aucune capacité économique et financière requise 2. Une lettre de candidature (ou bien formulaire DUME) comprenant les formulaires téléchargeables sur <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>, avec : - les éléments mentionnés sur l'imprimé DC1 intégrant notamment une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (en cas de groupement, il est recommandé de renseigner 1 seul formulaire DC1) ; - la déclaration du candidat, comprenant les éléments mentionnés sur l'imprimé DC2 (en cas de groupement, chaque membre doit fournir un formulaire DC2 se rapportant à sa situation et à sa capacité) Capacité technique: 1. Aucune capacité technique requise

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/03/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-S02-fev

Renseignements complémentaires : Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement. La prochaine consultation sera lancée au cours de l'année 2027. Valeur estimée hors TVA : 40000.00 EUR

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes Val de Saône Centre

Contact : REIGNER Thierry, Chargé de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux

Adresse : 166 Route de Francheleins , 01090 MONTCEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 474064626

Courriel : accueil@ccvsc01.org

Adresse internet : <https://www.ccvsc01.org/>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Communauté de Communes Val de Saône Centre

Contact : GAY.. Jordan

Adresse : 166 Route de Francheleins , 01090 MONTCEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 474064626

Courriel : accueil@ccvsc01.org

Adresse internet : <https://www.ccvsc01.org/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté de Communes Val de Saône Centre

Contact : DESCHIZEAUX, Président Jean-Claude, Président

Adresse : 166 Route de Francheleins , 01090 MONTCEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 474064626

Courriel : accueil@ccvsc01.org

Adresse internet : <https://ccvsc.e-marchespublics.com/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Communauté de Communes Val de Saône Centre

Contact : DESCHIZEAUX, Président Jean-Claude, Président

Adresse : 166 Route de Francheleins , 01090 MONTCEAUX

Coordonnées :

Téléphone : +33 474064626

Courriel : accueil@ccvsc01.org

Adresse internet : <https://www.ccvsc01.org/>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse e-mail qui a été indiquée par chaque candidat lors du téléchargement du dossier sur le profil acheteur. Il est donc nécessaire de vérifier très régulièrement les messages reçus sur cette adresse. La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure. Pensez à consulter le dossier « messages indésirables » de votre messagerie, et faites ajouter les adresses info@dematis.com et mp@ccvsc01.org comme expéditeurs autorisés par votre service informatique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/02/2024